



D'r Innlemer

Revue Municipale d'Informations

Octobre 2017 N°23

Chers habitants

Les conditions climatiques observées durant l'été ont été très particulières, caractérisées respectivement par de fortes chaleurs et de faibles pluies. Néanmoins, les récoltes ont été globalement quantitativement bonnes. Et la belle qualité des fruits et des produits de maraîchage a été mise en valeur lors de la fête des récoltes organisée par la Paroisse Saint-Martin le dimanche 1^{er} octobre 2017.

Un grand Merci aux généreux donateurs de ces produits qui ont été remis à l'Institut des Aveugles de STILL dans le cadre d'une grande démarche de solidarité.

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire avait retenu le thème de « l'EHN vivante » pour l'ensemble de ses classes au titre de son projet d'école de l'année 2016. Cette initiative a été une belle réussite et a permis à nos élèves de s'épanouir.

Animées par la Maison de la Nature Bruche-Piémont les séances en classe ont été d'abord sources de curiosité, puis de réflexion et naturellement d'actions. En effet, chacun de nos élèves a ainsi pu apprécier l'importance que l'eau revêt dans la vie de l'homme.

L'intervention professionnelle de la Maison de la Nature s'est traduite notamment par :

- *la présentation du cycle domestique de l'eau, à travers des schémas et des questionnements d'où vient et où va l'eau du robinet, la réalisation d'analyses de l'eau, le principe des vases communicants, etc... avec corrélativement la prise en compte du vocabulaire, de la grammaire et du calcul des volumes s'y rapportant*
- *des visites sur le terrain dont je citerai notamment :*
 - *l'aménagement des berges de l'EHN à Obernai et la découverte de l'écosystème d'une rivière*
 - *la station d'épuration du Sivom du Bassin de l'EHN à Meistratzheim en s'y rendant à vélo.*

Nos élèves ont pris note que cette dernière permet aujourd'hui de collecter et d'épurer les eaux usées du territoire des Terres de Sainte-Odile et les effluents de l'activité choucroutière. Par ailleurs, la station dispose d'une filière complète de traitement de l'eau assurant un rejet de grande qualité dans l'EHN où elle assure son étiage en été. De même, les élèves ont apprécié la production annuelle de l'électricité de l'ordre de 800 000 KWH issue d'une énergie renouvelable qu'est le biogaz. Cette production permet de couvrir la consommation électrique des habitants d'une commune comme Meistratzheim.

Enfin, pour concrétiser leur projet d'école, les élèves ont planté des pieds de saules têtards le long du Rosenmeer près de l'étang de pêche dans un objectif d'une part, de limiter la prolifération de la végétation dans la rivière et d'autre part, de réduire le réchauffement de l'eau.

Je ne peux que féliciter nos jeunes élèves et l'équipe pédagogique pour l'excellence de leurs travaux au titre du projet d'école qu'ils avaient retenu.

Par ailleurs, sur le plan local, l'effort a porté sur la finalisation du lotissement « Les Jardins 5 » qui est intervenue fin août 2017. La concrétisation de cette opération de lotissement a été longue, en raison tant des contraintes administratives que des embûches environnementales. Les travaux de viabilisation sont à présent achevés. Et la Commune vient de procéder aux premières cessions de terrains de construction qui ont été attribués selon les dates de réservations enregistrées au secrétariat de la Mairie. Aussi, les premiers attributaires d'un terrain de construction peuvent réaliser leur projet en vue de s'installer dans notre village où il fait encore bon vivre.

Et pour conforter cette situation et maintenir la proximité des services de la Commune à ses administrés, la Municipalité a renforcé ses ressources humaines avec l'embauche de Mme Hélène GATTANG au secrétariat et de Mr Loïc SCHULTZ au service technique. Et je leur souhaite plein épanouissement à leur poste respectif.

Cordiales salutations,
Le Maire, Alphonse KOENIG

Rentrée scolaire et périscolaire 2017 :

Le lundi 4 septembre, les 118 enfants inscrits dans nos deux écoles communales (45 élèves en maternelle et 73 en élémentaire) ont été accueillis par leurs professeurs pour une « rentrée en musique » 🎵 (au sens propre du terme) à la demande du ministère de l'éducation nationale.

Pour cette année scolaire 2017/2018, le rythme de 4 jours et demi est maintenu. Une concertation sera menée entre la municipalité, les parents d'élèves et les professeurs pour un retour serein et réfléchi à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.

Le conseil municipal a reconduit les crédits scolaires, pour l'école maternelle et élémentaire, destinés à encourager au maximum la réussite des élèves.

Quelques dépenses d'investissement ont été engagées pour le groupe scolaire : achat de mobilier scolaire supplémentaire pour les classes (tables et chaises), compte tenu du nombre d'élèves en légère augmentation ; rafraîchissement de la peinture du couloir de l'élémentaire, intervention pour un coût de 2 000 € sur un des 3 TBI (Tableau Blanc Interactif), outil d'apprentissage interactif et numérique qui équipe les salles de classe en élémentaire depuis plusieurs années.

Au niveau de notre structure d'accueil périscolaire les 50 places d'accueil journalier sont comblées, notamment à l'heure du déjeuner.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour circuler et se garer aux abords du groupe scolaire sans mettre en danger nos enfants, en évitant de stationner devant les portails d'accès et d'entrée.

Enfouissement des réseaux secs de la rue des Roses, côté ouest :

Des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques auront lieu rue des Roses, côté Ouest au cours des prochaines vacances de la Toussaint. Il sera également procédé à la mise en place de fourreaux pour permettre le moment venu le déploiement de la fibre optique dans ce quartier.

Ces travaux ont été attribués à la Sté SPIESS SA de Kertzfeld pour un montant de 10 802,50 € HT.

Installation de portiques signalétiques dans la commune :

La fin de l'aménagement de la rue du Général de Gaulle en 2016 a permis au conseil municipal de repenser l'ensemble de la signalisation intérieure de la commune. Sept nouveaux portiques signalétiques seront installés dans les différentes rues du village, permettant une meilleure orientation vers les différents commerces, services et bâtiments communaux. La Sté GERNER de Wolfisheim est chargée de la création et de l'installation de ces panneaux pour un coût de 15 377 € HT.

du 30/10/17

au 5/01/18

Concours PRIM'VERRE :

Le concours PRIM'VERRE est organisé par notre Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (sur les 6 communes) et son prestataire de service en charge de la gestion des déchets, VEOLIA, pour inciter au maximum au tri du verre. En effet, le verre est recyclable à 100% et à l'infini.

Vous êtes invités à participer à ce concours du 30 octobre 2017 au 5 janvier 2018, en déposant vos verres (bouteilles, bocaux de confiture, de cornichons,...) dans les 3 bennes de collecte du verre à INNENHEIM situées sur l'ancienne place du foyer culturel, rue du Général Leclerc et en face de la salle polyvalente. La Commune gagnante sera celle qui aura la plus forte progression de verre collecté par rapport à 2016, sur la même période. La municipalité d'Innenheim remettra l'intégralité de la dotation financière en jeu aux coopératives scolaires du village afin de financer des projets pédagogiques. Des animations portant sur la sensibilisation au tri du verre, au recyclage seront réalisées au périscolaire avec remise d'autocollants « *ni bouteilles ni bocaux en verre* » à coller sur les poubelles pour éviter de jeter le verre dans les ordures ménagères.

Alors trions au maximum le verre pour faire gagner INNENHEIM !!!

NB : après cette opération, la commune d'Innenheim passera aux conteneurs à verre enterrés. Il s'agira de trois collecteurs placés en face de la salle polyvalente (à l'identique de ce qui a été réalisé devant la déchèterie de Krautergersheim par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile). La benne à verre de surface, installée place de l'ancien foyer, restera en place.

Remplacement des compteurs d'eau :

Dans le cadre de la modernisation du service de l'eau potable, la communauté de commune a chargé la Sté SUEZ d'équiper tous les compteurs d'une technologie de télé relève. Ceci permet de relever notre consommation d'eau même en notre absence. Cette opération, gratuite pour vous, nécessite souvent le remplacement de votre compteur d'eau et donc l'intervention d'un agent de la Sté SUEZ. Si votre compteur est accessible de l'extérieur, votre présence n'est pas nécessaire. Si le compteur d'eau est situé à l'intérieur de votre maison, il faut prendre un rendez-vous au **0677 408 408**. Ce changement, gratuit, est par contre obligatoire. Lorsque ce sera fait, vous pourrez disposer des informations en temps réel, ce qui vous permettra de mieux maîtriser votre consommation d'eau et de contrôler votre installation si vous soupçonnez une fuite. Merci de réserver un bon accueil à l'agent de la Sté SUEZ.

Fête Nationale : une soirée pleinement réussie :

Un superbe travail d'équipe, réalisé par les bénévoles de l'ensemble des associations de notre village, a permis un magnifique succès de la soirée du 13 juillet 2017.

Une météo idéale nous a offert un moment en commun très convivial et agréable à l'extérieur de la salle polyvalente. La restauration, grillades et tartes flambées, a été 100% made in Innenheim !

Les plus jeunes (et d'autres, moins jeunes également) se sont enthousiasmés pour le défilé aux lampions, encadrés par nos Sapeurs-pompiers qui veillaient à la sauvegarde du village ...et des participants !

Le feu d'artifice musical, préparé et mis en scène par Corentin BENTZ et ses amis, a été une réussite totale, résultant à la fois de la passion et de la compétence de ces jeunes.

Bravo et merci à eux !

Le comité de gestion de la salle polyvalente, aidé financièrement par une subvention de 400 euros versée par la Commune, a pris en charge les frais de € 650,00 de ce feu d'artifice.

Rendez-vous en 2018 ! Le 13 juillet sera un vendredi.

La vignette Crit'Air :

Après Paris, Lyon et Grenoble, l'Eurométropole de Strasbourg (la CUS) passe à la vignette anti-pollution Crit'Air à partir du 1^{er} novembre 2017. La circulation sera restreinte lors de certains épisodes de pollution (particules ou ozone). Cette mesure sera appliquée au troisième jour d'alerte de pic de pollution. Tous les véhicules, motos, voitures ou utilitaires sont concernés.

Pour les voitures particulières, il existe 6 catégories de vignettes réparties en 6 couleurs :

Vert = zéro émission- Violet = catégorie 1-Jaune = 2- Orange = 3- Marron = 4- Gris = 5. Les véhicules les moins polluants pourront circuler, les autres (catégorie 4 ou 5) seront exclus du périmètre de l'Eurométropole. Les premiers contrôles seront pédagogiques puis vous serez verbalisés à hauteur de 68€ (45€ si vous payez sur place).

Où se procurer la vignette Crit'Air ? Par Internet sur le site www.certificat-air.gouv.fr munissez-vous de votre carte grise, le paiement s'effectue par CB soit 4€18. La vignette vous parviendra par courrier à l'adresse figurant sur la carte grise. Cette demande est à effectuer pour chaque véhicule. Elle peut être également commandée par courrier en téléchargeant un formulaire de demande de certificat de qualité de l'air sur le même site et en réglant par chèque.

Nouveau site internet d'Innenheim :

Depuis quelques jours, le site internet rénové d'Innenheim www.innenheim.fr est à nouveau disponible. Vous y trouverez, dans une ambiance modernisée, un maximum d'informations sur la commune. Nous essayerons autant que possible de mettre à jour très régulièrement ce site. Venez donc le visiter régulièrement pour vous tenir au courant de ce qui se passe à Innenheim.

Collecte des sacs de tri sélectif et des ordures ménagères en benne bi-compartmentée :

Dès le mois de décembre un nouveau camion avec benne bi-compartmentée chargera en une seule collecte vos sacs de tri et les bacs roulants. Il s'agit d'un seul camion avec deux parties distinctes, ce qui permet de réduire le kilométrage parcouru pour la collecte des déchets.

Le jour de collecte est inchangé, il s'agit toujours du JEUDI matin (sortir les poubelles et les sacs la veille de la collecte après 18h ou le matin avant 5h).

Embellissements de notre commune :

Illuminations de Noël :

Afin de poursuivre l'embellissement de notre village au moment des fêtes de fin d'année, le conseil municipal a décidé d'acquérir de nouvelles décorations de Noël. Elles illumineront la Mairie, le puits de sa cour et l'arbre devant la grille. Le coût de ces ornements s'élève à 2128 euros HT.

Pour des raisons de sécurité, il a été décidé de ne plus mettre de sapin devant la Mairie. En effet, son emplacement et son envergure perturbaient la sécurité du passage sur le trottoir

Maisons fleuries :

Chaque année, avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, vient le moment de reflleurir maisons, terrasses, balcons et jardins ; notre village se pare de couleurs. De nombreux habitants contribuent par cette action, à l'embellissement de notre cadre de vie et, depuis 1991, le concours des maisons fleuries récompense ces efforts.

A la fin de la période estivale, un jury composé de professionnels (horticulteurs, paysagistes) externes à la commune, accompagnés par l'adjoint au Maire, Dominique ROSFELDER, sillonne les rues d'Innenheim en vue d'établir une hiérarchie des plus belles réalisations.

Pour l'année 2017, M. et Mme Eugène GERLING arrivent en tête du palmarès, suivis par M. et Mme Gérard BENTZ puis M. et Mme René PFISTER. Les 10 premiers du classement seront mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du Maire. Félicitations à tous.

Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur.

- M. LANGENICK Franck : Rénovation de la toiture avec aménagement des combles, fermeture de la grange par des panneaux bois démontables, réhabilitation de la maisonnette 13 rue de la 1^{ère} Armée,
- SCCV du Rosenmeer, représentée par M.MURA Philippe, 67120 SOULTZ-Les-Bains : Construction d'une résidence de 8 logements 21-23, rue de la Bruche,
- Sté MECAN' AUTO M.FRIEDRICH Arnaud : Remplacement bardage extérieur et fenêtres, création murets de clôture 17, route de Barr,
- M. et Mme FISCHER Simon : Création mur de soutènement et installation d'une clôture et d'un portail 20, rue des Roses,
- M. DRID Hakim : Mise en place d'un abri de jardin et d'une clôture 2, rue Sainte Odile,

Manifestations du 1^{er} octobre 2017 au 15 avril 2018 :

14 octobre	: Soirée « Années 80 »	Union Sportive d'Innenheim
21 octobre	: Benne à papiers	
28 octobre	: Chasse aux bonbons	Amicale Sapeurs-Pompiers
12 novembre	: Cérémonie au monument aux morts	
26 novembre	: Marché de Noël	Amicale Sapeurs-Pompiers
8 décembre	: Don du sang	Amicale des donateurs de sang
9 décembre	: Veillée d'Avent	Paroisse Saint Martin
10 décembre	: Fête de Noël des Anciens	Commune
16 décembre	: Concert de Noël	Commune/Com-Com
24 décembre	: Messe de minuit, suivi du vin chaud	
31 décembre	: Réveillon de la Saint Sylvestre	Union Sportive d'Innenheim
7 janvier 2018	: Cérémonie des vœux	Commune
27 et 28 janvier	: Théâtre Alsacien	Tennis Club
9 février	: Don du Sang	Amicale des Donneurs de sang
11 mars	: Carnaval des enfants	Amicale Sapeurs Pompiers
17 mars	: Soirée « Année 80 »	Union Sportive d'Innenheim
7 avril	: Soirée « Loto »	Union Sportive d'Innenheim
14 avril	: Nuit du Feu	Amicale Sapeurs Pompiers